

PROCES-VERBAL
Conseil d'établissement de Champs-Fréchets - Cointrin
Lundi 15 février 2010 de 18h30 à 20h00

Animation : M. Durouvenoz Gans de St Pré, directeur

Personnes présentes, membres permanents du conseil :

Mme Callealta, Mme Luthi, Mme Tiguemounine et M. Moor, parents d'élèves
Mme Rebetez, représentante de la Commune de Meyrin
Mme Barlier, Mme Hubschi-Ley, Mme Knuesli, Mme Trilles, enseignantes,

Invités permanents: Mme Sager, responsable des activités parascolaires (GIAP)

M. Monney, responsable du bâtiment scolaire des Champs-Fréchets et M. Griessen, responsable du bâtiment scolaire de Cointrin

Personnes absente non excusée :

M. Dessimoz, représentant de la Commune de Meyrin

Prise de procès-verbal : Mme Fabbi, secrétaire

1.- Accueil :

M. Durouvenoz Gans de St Pré souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et présente Madame Sager, responsable des activités parascolaires.

2.- Communications :

M. Durouvenoz Gans de St Pré remet aux membres du conseil d'établissement le document «conseil d'établissement» car certains points ont été ajustés (ajouts dans le règlement interne et ouverture au public des séances du conseil).

3.- Mises au point :

Place de jeux des Champs-Fréchets

Suite aux doléances faites lors du dernier conseil, de nouvelles discussions se sont tenues et Madame Rebetez informe l'assemblée que durant les vacances de Pâques, le revêtement de sol dans la « forêt aux poteaux » sera remplacé par un revêtement souple. Une enseignante demande si l'accès à ce cercle pourrait être envisagé différemment étant donné que les enfants doivent passer par la pelouse et qu'en temps de pluie ils ne sont pas autorisés à s'y rendre et si cette place de jeux pourrait être évolutive.

Madame Rebetez l'informe qu'elle reste ouverte à toutes propositions mais demande que les propositions se fassent en collaboration avec les enseignants et les membres du conseil. Il est décidé que cette réflexion sera opérée en collaboration avec Mme Callealta, Mme Hubschi-Ley et Mme Trilles.

Place de jeux de Cointrin

Les travaux ont commencé pour rendre encore plus accessible la place. Des dalles sont ajoutées pour assurer un accès direct à travers la pelouse. Un banc est placé au sommet de la rampe et un accès type "escalier" est ajouté pour remonter au toboggan.

4.- Mises au point 2 : (réponse à amener lors du prochain CE)

Aucun point n'est signalé.

5.- Informations :

Certains points soulevés lors du précédent conseil sont repris :

1) ASPEDEM (projet de parrainage pour les familles arrivant de l'étranger) :

M. Durouvenoz Gans de St Pré informe que plusieurs séances ont eu lieu concernant ce projet qui rencontre un grand succès. Tous les établissements scolaires de Meyrin souhaitent y participer. A l'heure actuelle chaque établissement serait en lien avec une personne de référence issue de l'ASPEDEM ou du conseil d'établissement à qui l'on communiquerait l'arrivée d'une nouvelle famille. Cette personne serait chargée de mettre en contact la nouvelle famille arrivante avec une famille de même origine, même culture, disposée à l'accompagner et l'accueillir (informations, démarches administratives, lien avec les écoles, ...).

Pour l'école des Champs-Frêchets la personne de référence est Mme Tiguemounie et pour l'école de Cointrin la personne de référence est Mme Luthi.

Les différents partenaires travaillent encore à l'organisation de ce projet afin qu'il puisse être effectif sur toute la commune de Meyrin.

2) Gestion des actes de violence au sein de l'établissement

M. Durouvenoz Gans de St Pré revient sur ce thème et insiste sur le fait que les deux écoles ne sont pas confrontées à des problèmes de violence mais principalement d'incivilités. La demande des parents portait davantage sur la nécessité pour l'école de mieux communiquer sur la gestion des conflits. En complément au règlement et charte de l'école, les parents recevront dans le courant du mois de mars un courrier les informant de la création d'un « bureau du dialogue », qui sera tenu par deux enseignants et des sanctions qui pourraient être prises lors d'incivilités ou de non respect des règles en vigueur.

3) Finale de la coupe d'Europe de Handibasket

M. Durouvenoz Gans de St Pré informe que les 21, 22 et 23 avril 2010, à l'école des Champs-Frêchets, se dérouleront les demi-finales et la finale de la coupe d'Europe de handibasket. A cette occasion certaines classes participent à un concours de dessin.

4) Grippe

C'est terminé. Les mesures sont levées.

6.- Discussion

Les représentants des parents expriment leur grande difficulté à rentrer en contact avec les parents d'élèves. Ils souhaiteraient organiser une manifestation dans le cadre de l'école afin de rappeler leur fonction au sein du conseil

Le concept du petit-déjeuner un samedi matin est proposé et retenu par toute l'assemblée. Mme Tiguemounine et M. Moor s'occuperont de l'organisation avec deux enseignants de l'établissement. Cette manifestation réunira également les enfants qui s'occuperont de préparer les tresses, les gâteaux.....

La date du samedi 20 mars est fixée. Le Directeur recommande aux personnes chargées d'organiser cette manifestation de se rencontrer dès la semaine de la rentrée des vacances de février afin qu'un délai suffisant soit assuré.

7.- Demandes

Le corps enseignant souhaiterait offrir la possibilité aux parents de pouvoir accompagner les enseignants lors de sorties (piscine, forum,) et camps mais pas forcément accompagner la classe de son enfant.

Il est question de mettre à disposition des enseignants une liste de parents intéressés à accompagner des classes (des feuilles d'inscription seront distribuées aux parents d'élèves).

Suite aux échanges entre les différents partenaires et principalement en fonction du cadre légal, le conseil décide de reconduire la discussion à la prochaine séance.

La séance est close à 20h00.

Fait à Genève, le 8 mars 2010/bf

Pascal Durouvenoz Gans de St Pré
Directeur